

Louis GIRARD
Conseil Juridique
38 ans, marié, un enfant
Membre du Rassemblement des Gauches
et du Parti Libéral Européen
ancien Secrétaire Général du Mouvement
« Présence Française en Algérie »
(victime de 2 attentats F.L.N.)

Suppléante éventuelle
Nicole PETIT
Professeur de Lycée

Élections Législatives du 23 Juin 1968
4ème Circonscription du Val-d'Oise

UNION RÉPUBLICAINE ET DE RASSEMBLEMENT DES GAUCHES

Électrices,

Électeurs,

Je me présente à vos suffrages en homme libre, sans « l'investiture » de ces partis ou formations politiques ou le patronage « d'intérêts économiques ». Les uns et les autres ne visent qu'à faire des candidats leurs obligés, pour ne pas dire leurs « employés ».

Je ne dispose pas de multiples millions (donc de multiples moyens) pour tenter de vous persuader, grâce à une débauche d'affiches multicolores, à de coûteuses conférences de presse, à des interviews radiophoniques ou télévisés, etc., que je suis le meilleur candidat. Celui qui résoudra tous vos problèmes, vous promettra la lune aujourd'hui et votera demain des impôts nouveaux.

Républicain, homme de Gauche, socialiste et patriote, mes convictions politiques s'inscrivent dans la tradition des JAURES, BRIAND, PAINLEVE, BLUM et HERRIOT.

La Gauche française n'a pas à aller chercher ses maîtres à penser en U.R.S.S., à Pékin ou à Cuba.

Issu du peuple, de la classe ouvrière et de la petite paysannerie, si vous me désignez pour vous représenter à l'Assemblée Nationale, je serai l'élu de tous ceux qui travaillent : ouvriers, commerçants, fonctionnaires, professions libérales, etc.

Comme en 1958, je me refuse à accepter le régime gaulliste, ce dernier n'ayant accédé au pouvoir que par le complot, le mensonge et le reniement de la parole donnée. Et aujourd'hui, une fois de plus, le Général de GAULLE profère ses habituelles menaces : « C'est moi ou le chaos ». Or, la continuation du régime gaulliste démontre bien que c'est LUI ET LE CHAOS.

Il est grand temps que les Français se ressaisissent et que la République ne soit plus confisquée par un seul homme dont la politique n'a abouti qu'à la division de la Nation en deux blocs antagonistes, ce qui risque de mener le pays à la guerre civile.

Le Programme sur lequel je sollicite vos suffrages est le suivant :

1° RÉFORMES ET RÉALISATIONS NATIONALES.

— Nationalisation des banques d'affaires, des industries d'armement, de recherche et de construction spaciales, de l'aéronautique et des transports aériens.

— Modification de la Constitution afin de ne plus permettre à un seul homme, fut-il le Président de la République, de disposer de tous les pouvoirs grâce à l'article 16. En outre, les Assemblées élues (Assemblée Nationale, Sénat) doivent pouvoir jouer pleinement leur rôle et être maîtresses de leur ordre du jour.

— Retour à la représentation proportionnelle.

— Organisation démocratique de la Télévision afin qu'elle échappe à toute mainmise d'un parti politique. Toutes les opinions doivent pouvoir s'y exprimer équitablement. Interdiction de la publicité commerciale à la T.V.

— Réalisation, dans un délai de trois ans, de 2.000 km d'autoroutes, grâce à un emprunt national et à la réduction du budget consacré à la force de frappe et aux armements atomiques. Cette même réduction devant permettre la construction de 200.000 logements sociaux par an durant cinq ans.

— Enfin l'aide ruineuse (2 milliards d'anciens francs par jour), à fonds perdus, que l'Etat dispense si généreusement aux pays « sous-développés » ou à l'Algérie doit être massivement réduite. L'argent des contribuables français doit servir en priorité à la France, à construire des hôpitaux, des lycées, des autoroutes, et non pas à entretenir des potentats africains.

2° RÉFORMES SOCIALES.

— Les réformes sociales doivent être considérées comme les étapes d'une transformation complète tendant à l'établissement d'un ordre social au sein duquel les travailleurs auront leur part de propriété sur les moyens de production et l'intégralité du fruit de leur travail. C'est-à-dire passage progressif de la société capitaliste actuelle à la société socialiste et plus humaine de demain.
— Dans l'immédiat, retour à la semaine de 40 heures, fixation d'un salaire minimum de 750 F par mois pour toutes les catégories d'emplois.
— Retraite de 300 F par mois au moins pour tous les vieux travailleurs.
— Cinq semaines de congés payés pour les travailleurs de moins de 21 ans et pour ceux exécutant des travaux pénibles ou dangereux.
— Remboursement à 90 % des frais de maladie pour les assujettis sociaux dont les salaires ne dépassent pas 1.500 F par mois, y compris les cures thermales.
— Fixation à 60 ans de l'âge de la retraite, à 55 ans pour les femmes ou dans certaines professions pénibles (mines, arsenaux, métallurgie, etc.).
— Pour tous les salariés modestes, report de 20 à 30 % de l'abattement forfaitaire sur les revenus.
— Suppression de la taxe télévision et radio pour les personnes âgées, économiquement faibles ou dotées de ressources modestes.
— Limitation de l'entrée en France des travailleurs nord-africains ou de couleur. Cette limitation devra être conditionnée par les besoins de l'emploi et un critère minimum de technicité devra être exigé afin d'éviter le chômage de ces travailleurs immigrés. Il est en effet inutile de créer une catégorie supplémentaire de chômeurs.
— Toutes ces mesures d'allègements fiscaux et d'améliorations sociales pourront être partiellement obtenues grâce à une réduction massive des subventions, à fonds perdus, accordées aux pays dits « sous-développés » ou à l'Algérie. Ces subventions représentant à l'heure actuelle 2 milliards d'anciens francs par jour.

3° ECOLE - ENSEIGNEMENT.

— Retour à une stricte laïcité de l'Enseignement, ce dans le respect de toutes les convictions philosophiques ou religieuses.
— La faillite de l'Université et de ses méthodes d'enseignement étant apparues à l'évidence ces dernières semaines, il importe qu'une participation étroite entre enseignants et enseignés s'établisse à bref délai. Ce pour arriver à une réforme complète de l'Université actuelle et de ses méthodes d'enseignement périmées.

4° POLITIQUE INTERNATIONALE - CONSTRUCTION DE L'EUROPE.

— La construction de l'Europe Unie doit se faire par la création progressive d'organismes extra-nationaux, tant parlementaires qu'économiques ou sociaux.
— L'entente franco-allemande, indispensable au maintien de la paix en Europe, implique que la France ne cautionne plus, en aucune manière, les prétentions annexionistes exorbitantes de l'U.R.S.S. et de la Pologne sur des territoires historiquement et ethniquement allemands, tels la Prusse, la Silésie et la Poméranie.
— La sécurité des nations libres d'Europe implique en outre le maintien de l'Alliance Atlantique et le retour de la France à l'O.T.A.N. La mauvaise humeur sénile et les rancœurs du Général de GAULLE ne doivent pas nous séparer définitivement de nos alliés américains.

5° INDEMNISATION DES RAPATRIÉS - AMNISTIE.

— Afin de rétablir la paix civile, il convient de procéder à une amnistie immédiate et totale, sans exclusives, de tous ceux qui ont été condamnés pour avoir défendu l'Algérie Française.
— Tous les exilés politiques doivent pouvoir rentrer librement dans leur patrie. Tous ceux qui ont été condamnés à mort et exécutés pour avoir défendu l'Algérie Française doivent être réhabilités et honorés.
— Le souvenir de la province perdue devra être entretenu de la même manière que celui de l'Alsace-Lorraine après 1870.

6° COMMERÇANTS ET ARTISANS.

— Etablissement d'un « salaire fiscal » de 2.000 F par mois pour les petits commerçants, artisans, les professions libérales, etc. Ce salaire fiscal déductible de l'impôt sur le revenu des professions commerciales, artisanales ou libérales.
— Réduction des tracasseries administratives et fiscales. Les commerçants et artisans ne doivent plus être les « employés » de ces administrations et avoir à consacrer des heures, sinon des jours, tous les mois à remplir des formulaires ou autres déclarations.

7° ANCIENS COMBATTANTS.

— Reconnaissance des droits et pensions des anciens combattants, notamment par la revalorisation de la retraite du combattant. Cette dernière doit être un complément décent à leurs revenus.
— Malgré le temps passé, ceux qui ont donné le meilleur de leurs années de jeunesse pour la Patrie, durant les deux dernières guerres, ont toujours des « droits sur nous ».
— Exemption de la vignette auto et de la taxe de télévision pour tous les anciens combattants de la guerre 1914-1918.

ÉLECTRICES, ÉLECTEURS,

Contre le Régime Gaulliste qui mène la France à la guerre civile,

Contre le Totalitarisme représenté par le Parti Communiste.

Pour la Démocratie, contre le pouvoir personnel.

VOTEZ POUR LA GAUCHE NATIONALE

Votez Louis GIRARD

Les Impressions Multiples - Paris